Formation Spécialisée (FS)
du 19 décembre 2023 – Compte-rendu

- **Présentation du projet de règlement intérieur du CSAL et recueil des propositions de modifications des membres de la FS**

Le Règlement Intérieur (RI) est le texte qui régit le fonctionnement des instances. Il est attendu depuis 1 an ! Si, au niveau national, son adoption a eu lieu en octobre, en local, le processus a commencé aujourd'hui et se terminera lors d'un CSAL en février.

La direction a immédiatement précisé qu'une circulaire d'application est en cours de rédaction : elle serait attendue pour le 1er semestre 2024… ce qui est assez vague et, compte tenu des multiples retards qu'a connu le RI, peu rassurant. Ce document devrait prendre en compte des modifications du RI qui avaient été défendues par les organisations syndicales au niveau ministériel, mais qui n'avaient pas pu être reprises dans le texte.

Le Directeur a aussi indiqué qu'aucune modification du RI ne serait acceptée en local, suivant ainsi la consigne donnée par la DG. Solidaires Finances Publiques a dénoncé ce point. En effet, si la loi et le règlement prévoient une procédure d'adoption qui permet des modifications à tous les niveaux (Fonction Publique, puis Ministère, puis DGFiP, et enfin local), il est totalement anormal de nous priver de cette possibilité.

L'intersyndicale Solidaires – CGT – FO Finances Publiques du Tarn a donc fait une série commune de propositions de modifications. Celles-ci seront publiées sur Ulysse Tarn.

Solidaires Finances Publiques a profité de cette occasion pour aborder plusieurs points de fonctionnement de l'instance.

Nous avons notamment relancé une réflexion sur la prise de note et la rédaction des procès-verbaux, en proposant l'achat de micros multidirectionnels et en demandant à ce qu'un logiciel de saisie à la dictée puisse être utilisé afin de simplifier le travail de secrétariat administratif.

Nous sommes revenus sur le récent changement imposé par la DG qui interdit aux directions de nous communiquer les fiches de signalement, pourtant essentielles aux travaux de la FS. Devant les atermoiements de la DG, le Directeur a précisé qu'une information serait toutefois transmise au fil de l'eau. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a d'ailleurs précisé que cette communication va dans l'intérêt de tous, agents, organisations syndicales et directions.

Nous avons aussi évoqué le sujet des archives du CHSCT et de la nouvelle FS, afin que tout soit regroupé et mis à la disposition des membres de l'instance (avec si possible un accès distant pour tout ce qui est dématérialisé).

- **Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) 2023 et du Programme annuel de Présentation (PAP) 2023**

La direction présente les documents fournis en reconnaissant que l'exercice est tardif, mais qu'il a été lourd et difficile, et qu'il a fallu beaucoup de persévérance à l'Assistant de Prévention (AP) pour le terminer. Elle note néanmoins des améliorations par rapport à l'année dernière, notamment sur la participation des services (chefs de service mieux mobilisés, réunions organisées).

La réunion du groupe de travail DUERP s'est faite après beaucoup d'efforts et a abouti à un travail de relecture important (« toilettage » afin d'améliorer la lisibilité).

L'AP indique que les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont supérieurs, en nombre de lignes, aux autres risques pour la première année. Pour la direction, cela signifie qu'on arrive au bout de tout ce qui pouvait être réglé simplement…

À ce stade, Solidaires Finances Publiques, assurant le secrétariat de l'instance pour les représentants des personnels, a donné lecture de l'avis intersyndical sur le PAP (en annexe).

En réaction immédiate, la direction a donné quelques précisions face à certaines critiques :

- sur le risque routier et la loi Montagne (Lacaune) : les véhicules de fonctions sont conformes à la législation actuelle (pneus et chaînes) et devraient être utilisés par les agents à la place des véhicules personnels. Pour autant certains collègues préfèrent utiliser leur propre voiture, car le défraiement est financièrement intéressant et cela leur évite de repasser par le bureau pour changer de véhicule. Il est précisé que le cadre d'emploi des véhicules de fonction va évoluer pour permettre dans certaines conditions de prendre la voiture de fonction dès la veille du déplacement.
- sur le Radon à Mazamet : la direction confirme que des mesures de suivi sont réalisées tous les 2 ans.
- sur les problématiques téléphoniques liées aux Serveurs Vocaux Interactifs (SVI), la direction précise qu'elle a fait remonter les inconvénients des messages « normés » qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins des services et des usagers.

Au final, le Directeur reconnaît que le calendrier de la campagne n'a pas été respecté, que l'exercice est toujours perfectible, même s'il a été réalisé au mieux des possibilités de la DDFiP, et que le PAP ne résout qu'une partie des risques recensés dans les services.

La direction répète qu'il reste désormais les risques sur lesquels il est difficile d'agir et/ou longs à régler. Elle prend pour exemple le télétravail qui divise les collectifs de travail, car vu comme une nécessité par beaucoup de télétravailleurs (diminution des RPS) et comme un inconvénient par beaucoup de collègues (augmentation des RPS).

Solidaires Finances Publiques a insisté pour que le calendrier de la campagne DUERP/PAP soit respecté afin que le dialogue social autour de ces sujets ne soit pas entravé. Nous avons également proposé de faire plusieurs groupes de travail DUERP, sur site et en lien avec les services, afin de mieux analyser les risques recensés et pouvoir donner un retour beaucoup plus rapide sur ce qui a été exprimé par les agents. Les élus Solidaires Finances Publiques participeraient à ces groupes de travail afin d'aider à ce travail et permettre ainsi de parvenir à améliorer le DUERP qui est à la base du PAP.

L'ISST a rappelé que le DUERP doit être exhaustif, listant tous les risques, y compris ceux qui apparaissent comme maîtrisés (risque incendie, électrique…), tout en se limitant aux seuls risques tels que définis par la réglementation. Il faut donc savoir objectiver les risques recensés et pouvoir opérer un tri entre ce qui relève du DUERP et ce qui relève du registre Santé et Sécurité (en ligne sur Ulysse Tarn, rubrique Conditions de travail).

La direction s'est montrée sensible aux arguments de Solidaires Finances Publiques, en se disant prête à réaliser l'exercice autrement, mais en signalant néanmoins que cela ne devra pas accroître la charge de travail de l'AP.

- **Dépenses**

Sur un budget de 46 551 €, la FS a consommé 46 548,98 €. Les crédits ont été utilisés pour les 2/3 en travaux (notamment remplacement des stores du R+3 et R+2 du CFiP de Castres) et 1/3 en matériel (supports double-écran, souris ergonomiques, reposes-pieds…).

- **Vigipirate**

4 réunions ont eu lieu : Albi et Castres avec les encadrants, Gaillac et Mazamet avec les encadrants et les agents présents. Les mallettes de crise ont été présentées, le rôle de chacun rappelé, la documentation expliquée. Des formations à destination des agents auront lieu au cours du 1er semestre 2024.

L'AP a profité de ce point pour signaler avoir remarqué quelques problématiques à régler en termes de sécurité : il manque des boutons d'appel dans certains accueils (ou piles à changer) et certains dispositifs sont à revoir suite aux réorganisations (accueil CFiP Gaillac). La direction doit corriger ce qui fait défaut, mais les gestionnaires de site et les agents en accueil sont invités à se manifester quand ils remarquent des dysfonctionnements de ce type de matériel.

- **Relogement des services sociaux**

Il est toujours prévu de les installer au CFiP d'Albi : le cabinet médical au RDC dans les locaux du SGC (avec installation de toilettes) et les autres bureaux au 2ème étage, au fond du couloir Paierie/PCRP. Des pistes d'amélioration sont encore à l'étude.

- **Point d'information sur la situation du SPFE**

Solidaires Finances Publiques a rappelé au Directeur l'engagement qu'il avait pris de nous faire une information suite à l'audit qui a été réalisé dans le service en juin/juillet 2023.

La direction a d'abord précisé que le délai de publication est à 91 jours (il était à plus de 200 jours il y a un an), avec encore un peu d'aide apporté par le SAPF de St-Dié. Il faut donc comprendre que la situation est en nette amélioration, ce qui devrait apporter une satisfaction morale aux agents. Le Directeur et son adjoint ont d'ailleurs insisté sur le fait que lors de leur passage dans le service, personne n'avait émis de plainte.

Solidaires Finances Publiques attire votre attention sur ce point ! Nous vous le disons souvent : si nous sommes les relais naturels de vos problèmes, il ne faut jamais cesser d'en faire état auprès de votre hiérarchie, et notamment auprès de la direction !!! Si le Directeur vous demande comment vous allez, ne vous contentez pas de répondre « ça va » alors que vous croulez sous la charge de travail, que l'organisation du service ne va pas, etc.

La direction a poursuivi en indiquant que le service a travaillé sur 3 préconisations de l'audit : l'organisation du service (adapter le télétravail, besoins de formation, réunions régulières), l'uniformisation des pratiques (rôle de l'adjoint précisé, rédaction de fiches de procédures) et la comptabilité (constituer une équipe : 2 titulaires et 4 suppléants qui participent régulièrement aux travaux comptables).

Solidaires Finances Publique a émis de fortes réserves quant à l'effectivité des mesures prises. La direction nous renvoie à l'absence de réaction des agents : si ça n'allait pas, ils l'auraient dit. Ils entendent cependant certains de nos arguments, reconnaissent qu'il y a encore du travail à faire, tout en disant qu'il faut laisser du temps pour la mise en œuvre du plan d'action découlant de l'audit et accorder de la confiance à chacun. Pour le Directeur, le service est quasi à l'équilibre et devrait désormais pouvoir traiter le flux normal d'activité.

Nous avons aussi mis en avant les opérations de remembrement liées à l'autoroute A69 qui vont alourdir les tâches du service. La direction a demandé l'aide de la BNIPF.

- **Situation des encadrants**

Solidaires Finances Publiques est revenu sur la situation des encadrants (abordée dans le cadre de l'examen du PAP). Il existe une souffrance de l'encadrement, chefs de services et adjoints, qui n'est pas toujours visible. De fait, il y a une sorte de réserve, d'auto-censure, qui fait qu'on ne se plaint pas quand on est « chef ».

Nous avons salué l'initiative de la direction qui a organisé un séminaire des adjoints, afin de leur permettre de s'exprimer sur différents sujets. Mais nous leur avons aussi dit de ne pas en rester là : il faut faire quelque chose de ce qui a pu être dit !

- **Cité administrative**

La direction nous indique poursuivre ses actions afin de réduire l'inconfort thermique : intervention sur les fenêtres, sur les climatisations… Il est afin admis que le mur non isolé participe à ce problème de froid dans les bureaux !

Solidaires Finances Publiques est revenu sur la sécurité incendie du site en demandant si la commission de sécurité avait bien délivré son avis de conformité. Il apparaît que non, même si une commission de contrôle a validé l'installation. Dans les faits, le bâtiment ne répond pas complètement aux normes incendies. Selon notre ISST, il n'y a cependant pas de risque majeur, sachant que des mesures ont été prises pour compenser ces écarts. Cependant, la commission de sécurité aurait dû rédiger une dérogation. La direction relance la Préfecture sur le sujet.

Nous avons aussi demandé si les procédures d'évacuation étaient en place et si un exercice incendie avait été fait. La direction répond que tout cela dépend du secrétariat commun de la cité, bref de services du Préfet… Malgré plusieurs relances, le sujet n'avance pas. La situation est totalement anormale et a été dénoncée, pas seulement par vos représentants des personnels, mais par l'ensemble des organisations syndicales des administrations de la cité.

Au vu des problématiques récurrentes de la cité et des difficultés de fonctionnement avec le secrétariat commun, Solidaires Finances Publiques a proposé la création d'une Formation Spécialisée spécifique à la cité administrative : il s'agit d'une instance supplémentaire (les agents de la cité continuent à dépendre de leurs FS respectives) qui a pour but d'examiner les sujets communs en lien avec la santé et la sécurité. La direction indique que la question a été posée à la Préfecture et est restée sans réponse. Autant vous dire que cela ne nous empêchera pas de nous rapprocher des OS des autres administrations de la cité, quand il le faudra, afin de coordonner nos actions sur des sujets majeurs !

- **Questionnaire télétravailleurs**

220 questionnaires ont été renvoyés à la direction, ce qui montre tout votre intérêt pour le sujet. Il est encore possible de renvoyer des questionnaires pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait ! La direction va entamer un premier travail de dépouillement, puis réunira le groupe de travail en février.